

LE IGARO

Blessure par piqûre d'aiguille – que faire ?

Exposition au sang ou à d'autres liquides biologiques

Risques

Une exposition au sang ou à d'autres liquides biologiques présente particulièrement un risque infectieux au HIV, à l'hépatite B (HBV) et à l'hépatite C (HCV).

Prévention

Les recommandations de la SUVA pour la prévention d'infections, spécialement celles en relation avec les prises de sang, sont les bases essentielles pour la prévention de ce type d'accident.

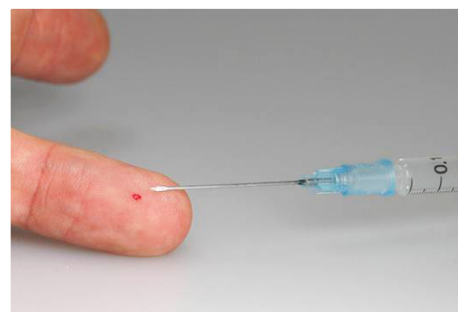
Prophylaxie

Toutes les personnes travaillant dans le domaine de la santé doivent être vaccinées contre l'hépatite B. L'efficacité de la vaccination doit être documentée par la détermination des anticorps HBs. Pour le HIV et le HCV, il n'existe actuellement aucune vaccination.

Interventions

Lors d'un incident, une action rapide et déterminée est décisive.

La prophylaxie post-expositionnelle (PEP) au HIV est la plus efficace lorsqu'elle est initiée immédiatement. C'est pourquoi les expositions avec un risque élevé d'infection au HIV doivent être évaluées aussi rapidement que possible par un infectiologue spécialisé.



Diagnostic

	Patient source	Personne exposée ('victime')	Intervention après exposition lors d'un profil de risque
HIV	HIV-1+2 : test de dépistage ^{a)}	HIV-1+2 : test de dépistage	Prophylaxie post-expositionnelle (PEP) si possible dans un délai de 2 heures
HBV	HBV : tests de dépistage (HBs Ag + HBc Ac) ^{b)}	HBs Ac ^{b)}	Immunisation active et passive dans un délai de 7 jours
HCV	HCV : test de dépistage	HCV : test de dépistage	Aucune → suivi à intervalles rapprochés; initiation précoce d'un traitement si des signes d'une infection à HCV apparaissent

a) Lors d'une suspicion élevée d'une infection active / récente ou d'une infection connue : virémie par PCR

b) Uniquement nécessaire si la personne blessée ne peut documenter une immunité vaccinale avec > 100 IU/L

**Agir avec
détermination**

Toutes les investigations doivent être effectuées avec **le consentement des personnes concernées**. Par ailleurs, dans la perspective d'analyses supplémentaires, il convient d'archiver une **sérothèque**.

Pour exclure une infection de la personne exposée, le dernier contrôle doit être effectué 3 mois après l'exposition.

Adresses de contact

Médecin de garde en infectiologie des hôpitaux universitaires ou cantonaux
Viollier : T +41 (0) 61 486 11 11 → 24h / 24h

Prix

Selon la Liste des analyses, facture au prescripteur.
Les frais pour les analyses et pour l'intervention sont à la charge de l'assurance-accidents professionnelle; déclaration et remboursement de l'assureur LAA via l'employeur.

Information Littérature sur demande

Dr sc. nat. ETH Diana Ciardo, FAMH Médecine de laboratoire, responsable Outer Corelab a.i. / responsable adj. Microbiologie
Dr phil. II Claudia Lang, FAMH Médecine de laboratoire, responsable adj. Microbiologie / responsable adj. Outer Corelab

Rédaction Dr méd. Dieter Burki, FAMH Médecine de laboratoire, responsable du département Production Ouest
contact@viollier.ch | www.viollier.ch